



Union Régionale Lorraine
Tour de l'Horloge - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

Union Régionale Lille
25, bd JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

L'Alternance à Fret SNCF

Bulletin n°37 – décembre 2011

Participants Direction Fret SNCF :
M. Jean-Yves CASSE et Mlle Julie PICHON

Participant UNSA-Cheminots : Xavier LEMAIRE

Le 8 décembre 2011 s'est tenue à Clichy une commission Formation du CE Fret avec comme thème unique : l'alternance. Cette réunion a permis à notre organisation syndicale de vérifier le bien fondé de cette politique de l'emploi envers les jeunes alternants ainsi que le respect de l'accord Formation signé par l'UNSA. A ce jour, 115 alternants sont en contrat avec l'activité Fret SNCF.

Vous trouverez ci après quelques éléments relatés lors de cette commission.

1. La commission demande le nombre d'alternants prévus en 2011 au niveau national, par DF ainsi que leur localisation.

Réponse : Pour l'ensemble du Fret, il y a 115 alternants présents fin 2011 dont 99 avec contrats signés en 2011.

- Depuis la création des DF.

Réponse : En 2009, il y avait 59 alternants (33 pour une fin de contrat en 2010, 26 pour une fin en 2011).

En 2010, il y avait 65 alternants (43 pour une fin de contrat en 2011, 22 pour une fin en 2012).

En 2011, il y a 99 contrats (1 se termine en 2011, 59 en 2012, 39 en 2013).

2. La commission demande comment se fait le « recrutement » d'un alternant.

Réponse : Le réseau des COFO de toutes les entités a connaissance des CV. La direction de Clichy envoie également des CV dans les entités en fonction des besoins exprimés. Ce sont les DU qui expriment leurs besoins. Ce sont les DU qui organisent les entretiens de recrutements.

3. La commission demande quels sont les diplômes préparés par les alternants de Fret SNCF ainsi que le pourcentage de réussite.

Réponse : Le pourcentage de réussite n'est pas suivi. La liste des diplômes préparés est fournie à la commission ; il y a environ 70 diplômes préparés, de BAC pro à Master. Viennent en tête les BTS assistant manager (15 sur 99 en 2011).

4. La commission demande quel suivi est mis en place concernant la réussite de l'examen final.
Réponse : La Direction mettra les taux de réussite et échecs en suivi dans la base et pourra renseigner les OS.
5. La commission demande le nombre de contrats rompus, ainsi que les causes en 2010 et en 2011.
**Réponse : 2010 : 2 contrats interrompus (démissions ou licenciements)
2011 : 7 contrats interrompus**
6. La commission demande le nombre de contrats d'alternance avec engagement de recrutement et sans engagement au sein de Fret SNCF et au sein de la SNCF.
Réponse : Pour FRET SNCF aucun contrat n'a été signé avec engagement. Il n'est pas dans l'idée d'en signer avec engagement dans un proche avenir. L'UNSA continuera à interpeller la direction pour que cette ligne de conduite change.
7. La commission demande comment sont informés les bénéficiaires d'un contrat d'alternance concernant les règles de recrutement dans l'entreprise. Quelles sont les actions d'accompagnement à la recherche d'un emploi des alternants sans recrutement mises en place par Fret SNCF en relation avec pôle emploi, les missions locales, etc.
Réponse : Tuteurs et Cofo assistent les alternants. Il est prévu une aide pour recrutement interne et même aide à un recrutement externe : remise d'une clé USB avec « comment construire un CV », entretiens, adresses utiles,.... Les alternants doivent savoir que l'accord formation prévoit clairement cette aide au recrutement.
8. La commission demande si le recrutement des alternants à Fret SNCF respecte la charte de la diversité et mixité, en cherchant à recruter des personnes vivant dans les zones urbaines sensibles, ou présentant un handicap ou encore ceux sans qualification ou de faible niveau scolaire.
**Réponse : Pas d'indicateur mais suivi globalement par la DRH.
Les 99 recrutés 2011 : 70 femmes et 29 hommes, 2 alternants en situation de handicap.
Des forums ont été tenus pour informer les jeunes dans certaines zones défavorisées.**
9. La commission demande le nombre d'alternants par niveau de diplôme.
**Réponse : Sur les 99 alternants de 2011.
49 en niveau 1 - Master
19 en niveau 2 - Licence et titre universitaire équivalent
29 en niveau 3 - DUT et BTS
2 en niveau 4 et 5 - Bac pro**
10. La commission demande si des alternants tiennent des postes du cadre organisationnel.
**Réponse : officiellement non. Dans les faits, on perçoit clairement que Fret supprime des postes transverses et reverse de la charge de travail, tout ou partie, sur les alternants.
L'UNSA dénonce cette manière de procéder contraire aux règles en vigueur.**
11. La commission demande que les fiches de postes de tous les alternants soient fournies à la commission.
Réponse : pas de suivi national. Chaque entité détient ses fiches de missions des alternants. Il convient que les DP locaux les demandent à leur établissement. L'UNSA mènera cette action !...

12. La commission demande si les alternants ont une rémunération, des indemnités ou allocations et de quelles valeurs.

Réponse : pas la Prime, à voir pour un budget gratifications, mais des EVS en déplacement. Pas de 13^{ème} mois, mais la gratification de vacances et d'exploitation.

13. La commission demande si les alternants sont suivis par la médecine de travail.

Réponse : Ils bénéficient du régime spécial et du suivi et service gratuit de la médecine du travail

14. La commission demande si des alternants ont été en arrêt de travail suite à un accident de travail. Si oui combien de temps et pour quel type d'accident.

Réponse : Un accident de trajet à DF Combi express.

15. La commission demande si les alternants ont suivi une formation sur les dangers des risques ferroviaires pour ceux qui se déplacent dans les emprises ferroviaires.

Réponse : pour tous ceux qui se déplacent dans les emprises, ils suivent une formation initiale à leur entrée et bénéficient des EPI nécessaires.

16. Nombre d'alternants sans engagement de recrutement qui ont postulé à un emploi à Fret SNCF ou à la SNCF. Combien ont été recrutés par ce biais ?

Réponse : Pour les fins de contrat en 2010, 8 ont été recrutés, 2 restants à fret, 2 dans une autre activité, 4 ont été recrutés à fret venant d'une autre activité.

Les fins de contrat en 2011, 15 ont été recrutés, 4 restants à fret, 10 à fret venant d'une autre activité, 1 de fret recruté dans une autre activité.

L'UNSA souhaite et répète que les alternants soient recrutés en priorité par l'entreprise.

17. La commission demande combien de DP ont été informés sur la situation des jeunes en fin de contrat. Quels ont été les points principaux soulevés par les représentants du personnel ?

Réponse : la Direction affirme que oui avec noms, date de recrutement et fin de contrat, missions... ! Les membres affirment le contraire et reposeront les questions en DP.

18. La commission demande le nombre de tuteurs par DF

Réponse : 86 tuteurs

Solerail = 17 ; CombiExpress = 15 ; CharbonAcier = 23 ; Autochem = 15 ; Siège = 17

19. La commission demande si tous les tuteurs ont suivi une formation et quelle est sa durée.

Réponse : formations dispensées en Campus RH, répertoire officiel, la formation n'est pas obligatoire et dure 2 jours. Il n'y a pas de suivi mais a priori elle est bien suivie.

20. La commission demande le nombre de jeunes en alternance par tuteur.

Réponse : 74 tuteurs ont 1 alternant, 11 tuteurs ont 2 alternants, 1 tuteur a 3 alternants.

21. La commission demande combien de temps est dédié aux tuteurs pour encadrer les alternants.

Réponse : pas de temps spécifique, il faut que le poste soit compatible. Il n'y a pas de préconisations mais le tuteur doit avoir le temps nécessaire.

22. La commission demande si les alternants en contrat PRO CDD et PRO CDI ont le droit à des formations internes et au titre du DIF.

Réponse : les alternants n'ont pas de compteurs DIF (éligibles au DIF : seuls les CP et PS25). Mais ils peuvent être intégrés dans des formations internes, ce qui est réalisé en cas de besoin identifié.

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à : **UNSA/ Cheminots**

M. Le Secrétaire Général de l'Union Régionale de...
METZ ou LILLE (adresses en entête)

Réduction de 66 % sur impôts

et

adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....**Prénom**.....

Fonction.....**Grade**.....**Qualification**.....**Niveau**

Adresse domiciliaire

Etablissement**N° CP**

Téléphone Service **Téléphone Portable**

Adresse E-Mail (perso ou SNCF)

A.....**le**.....**Signature**.....